

LES ATTAQUES

infos



Bulletin municipal - 3^{ème} trimestre 2018 - n° 16

édito

Notre commune a été mise à l'honneur en mai dernier grâce au double trophée remporté par notre pâtissier local Samuel DEJONGHE avec le prix du jury et le prix des lecteurs au premier concours du « Meilleur Calais » organisé par NORD LITTORAL. Nous lui renouvelons toutes nos félicitations et vous remercions de vous être mobilisés pour le soutenir.

Le mois de mai se poursuivait sous les meilleurs auspices à LES ATTAQUES car nous avons eu le plaisir d'enregistrer l'organisation de 6 rendez-vous dans les différents quartiers de la commune pour la Fête des Voisins. Nous félicitons les organisateurs.

Commémorations patriotiques et cérémonie pour les médaillés du travail figuraient également au calendrier.

Le mois de juin marque la fin de saison pour les activités de nos clubs avant les vacances. Toutes au Sport nous a invités au cirque, le LABC a fait un bilan positif de ses interventions auprès des enfants de l'école communale, et le président du club d'Aïki Goshindo a remis 30 ceintures pour récompenser des passages de grades. Le Club Détente est rentré d'un voyage en Sicile.

Tous ces événements marquent le dynamisme des associations locales auxquelles la municipalité apporte un gros soutien logistique.

La Kermesse de l'école est un temps fort de l'année. Elle s'est déroulée le 30 juin.

La médiathèque a été un lieu de rendez-vous prisés par les familles avec son nouveau programme d'ateliers. Ne manquez pas la prochaine rentrée.

En juillet, ce fût la ducasse très animée cette année, entre les rendez-vous habituels du Comité des Loisirs le samedi et la nouvelle programmation d'une Fête Médiévale organisée par plusieurs associations attaquoises qui se sont groupées pour inviter une troupe d'artisans et d'artistes qui ont animé le week-end. Les manèges ont tourné jusqu'au lundi. Le succès était assuré pour chacune de ces animations. L'apothéose restant le feu d'artifice organisé par la commune le samedi soir qui a rassemblé la foule.

L'été dans la commune, c'est aussi le rassemblement de 110 enfants au Centre de Loisirs, avec des programmes d'animations riches et variés selon les âges, et déployés par de dynamiques animateurs qui n'ont qu'un objectif : faire passer de bonnes vacances aux enfants !

Une commune où il fait bon vivre, avec ce rapide bilan, et nous nous en réjouissons.

Si vous souhaitez aussi profiter de notre belle région, et de son bord de mer avec cette météo radieuse, découvrez le « Pass Tribu » pour vous déplacer en autobus en groupe à tarif réduit.

Même si vos élus sont confrontés à des problèmes causés par des activités parasites, telle celle de routiers roumains installés contre tout respect des règlements d'urbanisme et de police du maire, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer votre tranquillité et votre sécurité avec l'aide de la Gendarmerie. Nous espérons que nos interventions porteront leurs fruits dans la durée, et nous restons vigilants.

La vigilance, je vais également la demander à tous nos habitants, avec un nouvel appel au civisme. Nous recevons beaucoup trop de plaintes en mairie pour la vitesse excessive, pour la circulation à vélo sur les trottoirs, pour les stationnements gênants, les déjections canines et les aboiements incessants. Merci de respecter les autres !



SOMMAIRE

Kermesse et remise des prix	02
Vie communale	03
GRAND CALAIS Terres & Mers	07
La vie des assos	10
Infos pratiques	12
Clin d'œil	14
Etat civil	15
Agenda	15
Hommage	16



édito

Nous vous apportons également une bonne nouvelle : le déploiement de la fibre est programmé sur notre commune, et les premiers repérages avant travaux sont en cours.

Des travaux d'éclairage public commenceront également mi-septembre dans le cadre de l'aménagement de l'entrée de village qui se poursuivra ensuite début 2019.

Notez également à votre agenda la date du 23 septembre pour visiter le Forum des associations qui se tiendra au complexe sportif dans le cadre de la 1^{ère} Fête nationale du Sport.

Je terminerai malheureusement mon invitation à découvrir ce nouveau numéro de votre journal communal en partageant la peine de la famille et des proches de JENNIFER qui nous a quittés bien trop tôt le 19 juillet dernier, et je rendrai hommage à Marcel VAMPOUILLE notre doyen, ancien adjoint au maire décédé le 27 juin.

Le Maire
Jacques RIVENET

KERMESSE DE L'ÉCOLE

L'ÉCOLE EST FINIE !

Samedi 30 juin, c'était l'heure de la remise des prix pour les enfants de l'école Robert DOSINEAU. Le maire, les élus de la commission scolaire et la présidente des parents d'élèves ont remis à chaque enfant de l'école un livre et certains n'ont pas résisté à l'envie de le feuilleter à peine en mains. La commune a également offert un dictionnaire aux futurs collégiens.

La remise des prix a été ponctuée par des interventions de la chorale de l'école, animée par Cathy DEMARET. Les jeunes choristes ont donné un aperçu de leur talent en reprenant les standards du répertoire français.

L'après-midi, c'est sur un superbe podium décoré sur le thème de la France que les enfants ont présenté leur spectacle de fin d'année. Les décors ont été réalisés par les enfants et les agents de la garderie.

Les écoliers ont emmené leur famille à travers la France et ses coutumes, mais aussi sur le territoire du Calaisis. Habillés de jolis costumes, ils ont présenté des chorégraphies dynamiques, les danses ont débuté avec les tous petits « *Sur le pont d'Avignon* ».

Entre deux danses les enfants et leur famille ont pu s'amuser aux nombreux stands tenus par la dynamique association des parents d'élèves.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2018

Absents excusés : Jean BOUCLET (pouvoir à Jacques RIVENET), Pierre-Louis LEFEBVRE (pouvoir à Nadine DENIELE), Natalie DUVIEUXBOURG (pouvoir à Marie-Jo VANDAMME), Laëtitia ROBERVAL (pouvoir à Eliane KRASINSKI).

• Remplacement et élection du 2^e adjoint

Suite à la démission de Jean BOUCLET François COTREZ est élu 2^e adjoint au Maire (17 voix POUR – 2 blancs)

• Culture

Don à l'association Entraide Afrique des ouvrages « *désherbés* » de la médiathèque, trop anciens ou en mauvais état. (Adopté à l'unanimité).

• Finances

> Demande de subvention par le CIAA pour l'organisation d'une Fête médiévale à la ducasse :

Le Maire a reçu Thierry GRUART, Vincent CLETY, et Jean-Paul VASSEUR lui annonçant la création de l'association « *Collectif Inter-Associatif Attaquois* » et qu'ils prévoyaient une animation médiévale lors de la ducasse : Installation d'un camp médiéval (terrain de sports). La présentation du projet était accompagnée d'un budget prévisionnel (18 310 €, dont 8 810 € de contributions volontaires en nature).

Dans les recettes du budget était inscrite une subvention de la commune de 2 500 €. Les restrictions budgétaires et la présentation tardive du projet ne permettent pas d'envisager une telle participation.

Le 10 avril, les porteurs de la nouvelle association ont invité les présidents des associations à une réunion d'information en vue de leur adhésion financière pour constituer le C.I.A.A. Deux associations y étaient représentées, et les organisateurs ont fait part de la participation de 5 associations au projet. Le Comité des Loisirs n'a pas souhaité intégrer ce projet dans sa programmation déjà établie. Le budget prévisionnel de la Fête médiévale prévoyait 1000 € d'entrées payantes.

En contrepartie de l'accès gratuit au village médiéval, il a été proposé au Conseil, de voter une aide financière de 1000 € pour l'organisation de cette première animation. Par contre, il ne sera pas envisageable à l'avenir que la commune finance 2 associations pour l'animation, c'est ainsi que l'aide exceptionnelle ne sera pas versée au C.I.A.A mais sera attribuée par convention à la ou aux troupes médiévales intervenant pour les prestations de spectacle et après la réalisation de la prestation.

(10 voix POUR, 7 voix CONTRE, 2 abstentions)

> Remboursement de frais de déplacement – Mandat spécial

De façon ponctuelle, le Maire peut bénéficier d'un remboursement de frais pour des déplacements inhabituels hors du territoire de la commune. M. le Maire étant amené à se déplacer à Paris pour finaliser la cession de la friche CUNO à la commune, le conseil décide à l'unanimité d'autoriser le remboursement des frais de transport.

• Questions diverses

Organisation d'un forum des associations dans le cadre de la Fête du Sport

Le Ministère des sports organise cette année la Fête du Sport, opération nationale d'animation pour susciter l'envie de pratiquer une activité sportive. Dans ce cadre, la commune peut solliciter le label « *Fête du Sport* », et demander une subvention au ministère. C'est l'occasion d'organiser un deuxième forum des associations, qui se déroulera le 23 septembre prochain.

Plusieurs associations de la commune nous ont déjà confirmé leur participation : USA, LABC, Aiki Goshindo, Les Archers, Toutes au Sport et Calais Respire. Les dépenses prévisionnelles pour ce forum sont de 2000 €, et nous souhaitons bénéficier d'un financement de 50 % du ministère.

Le Conseil décide à l'unanimité d'autoriser cette demande de subvention.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2018

Absents excusés : Jean BOUCLET (pouvoir à Pierre-Louis LEFEBVRE), Paul-Marie NOREL (pouvoir à Nadine DENIELE), Nathalie DUVIEUXBOURG (pouvoir à Marie-Jo VANDAMME).

• Finances

> Prolongation d'exonération de taxe foncière pour les logements neufs à haut niveau de performance énergétique (BBC 2005) pour 5 ans. La délibération sera applicable au 1^{er} janvier 2019. Les propriétaires devront justifier la performance énergétique de leur habitation auprès du service des Impôts (18 voix POUR)

• Personnel

> Création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet et d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (17 voix POUR et 1 abstention).

• Culture

> Autorisation de signature pour la convention entre la médiathèque de la commune et la Médiathèque Départementale dans le cadre du nouveau plan départemental de développement de la lecture publique (18 voix POUR).

• Affaires scolaires

> Actualisation des règlements périscolaires : Adaptation à la réglementation européenne sur la protection des données, actualisation du règlement de la garderie sur la semaine scolaire de 4 jours, création d'un cahier de liaison à la cantine pour les incidents de comportements des enfants.

> Demande des enseignants de changement d'horaires de l'école communale.

L'équipe enseignante de l'école Robert DOISNEAU a émis le souhait de changer les horaires de l'école à la rentrée prochaine. Ces horaires ne peuvent convenir pour plusieurs raisons :

- le prestataire de transport scolaire ne peut modifier ses horaires actuels

- une pause déjeuner plus courte serait difficile pour le service de cantine, et ne permettrait pas aux enfants de faire une vraie pause entre les deux demi-journées de classe.

- Un autre problème se poserait pour les enfants de Pont d'Ardres qui bénéficient du soutien scolaire. Il n'est pas concevable de ne pas proposer l'aide scolaire à ces enfants qui doivent absolument prendre le bus. Par ailleurs, Monsieur l'Inspecteur a indiqué à Madame la Directrice que la demande était trop tardive

pour une application à la rentrée prochaine. - Avis défavorable du conseil à 18 voix POUR et 1 abstention.

• Sécurité

> Plan Particulier d'Intervention autour de la centrale nucléaire de Gravelines :

Le périmètre de distribution de comprimés d'iode est étendu à 20 km. La commune est comprise en partie dans ce périmètre de 20 km. Le Conseil décide à l'unanimité (19 voix POUR) d'opter pour une distribution des comprimés à l'ensemble de la population de la commune.

• Intercommunalité

Autorisation de signature pour les procès-verbaux de mise à disposition des biens et équipements à la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mer : crèche POM D'API, réseaux d'eaux pluviales, NRAZO (19 voix POUR).

• Questions diverses

> Informations sur les travaux d'entrée de village

> Déplacement de passages piétons à Pont d'Ardres

> Informations sur la session d'été du Centre de Loisirs



ACPG JOURNÉE DES DEPORTÉS

Le dimanche 29 avril, Jean-Noël GOURLAY, président, Henri PATEY le

porte-drapeau, les membres de l'ACPG et les élus se sont retrouvés au monument aux morts afin de célébrer la commémoration en hommage aux déportés.

COMMÉMORATION de l'APPEL DU 18 JUIN

Lundi 18 juin, le Maire, les élus et les membres de l'ACPG, se sont retrouvés au monument aux morts pour commémorer l'appel historique du Général de Gaulle du 18 juin 1945 depuis Londres. Après les lectures officielles, l'assistance a observé un instant de recueillement en mémoire de ceux qui ont perdu la vie durant le conflit 39/45.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Mardi 8 mai, après la messe, l'assistance s'est dirigée au monument aux morts afin de rendre hommage aux combattants de 39/45. Lors de la réception organisée par la commune après la cérémonie, Jean-Noël GOULAY président de l'ACPG a remis à Henri PATEY, l'insigne de porte-drapeau décerné par l'Office national des Anciens Combattants pour son dévouement «C'est certes un honneur de porter l'emblème de la France, mais c'est du bénévolat et beaucoup de dévouement, avec sa présence à toutes les manifestations patriotiques de la commune, pour ses déplacements à l'extérieur comme à la journée au mémorial de l'OTAN à FRETHUN avec Jean BOUCLET, présence également aux funérailles de nos camarades, c'est pour toutes ces raisons que nous lui remettons cet insigne» a précisé le Président en épinglant la distinction au revers de son fidèle porte -drapeau .



MÉDAILLES DU TRAVAIL

Mardi 8 mai, à l'issue de la commémoration de l'armistice, le Maire a procédé à la remise des médailles du travail en compagnie du député Pierre-Henri DUNMONT. Jacques RIVENET a rappelé que la médaille du travail, c'est avant tout une reconnaissance de la part de la nation, du gouvernement, des ministères, pour avoir contribué à l'effort et à

la solidarité nationale.

Plusieurs récipiendaires étaient excusés. Nous avons accueilli M. Alain LEMIERE pour la médaille d'Or, Mme Martine MERCIER a reçu la médaille de Vermeil de son employeur M. DURLET ainsi que M. Philippe LEFEBVRE la médaille de Vermeil.

LA CANTINE À L'HEURE DE LA COUPE DU MONDE



LE REPAS DES AÎNÉS

Le CCAS a organisé le traditionnel repas des aînés le mercredi 6 juin, il a réuni une centaine de personnes. Jacques RIVENET a souhaité la bienvenue à tous et en particulier aux petits jeunes de 65 ans qui font leur entrée dans



le cercle des aînés. Une trentaine d'Attaquois ont passé ce cap, le Maire a salué Philippe LANNOY et Gérard LEFEBVRE qui participaient à leur premier repas.

Le Maire a mis à l'honneur les doyens de l'assistance André TAYLOR et Suzanne MOLMY, puis il a eu une pensée pour les doyens de la commune qui n'ont pu assister au repas, Marthe LEBRUN âgée de 97 ans et Marcel VAMPOUILLE âgé de 93 ans (décédé le 27 juin).



Jacques RIVENET a eu également une pensée pour les aînés qui nous ont quittés depuis l'année dernière, Mme Madeleine DOMAIN, et M. Albert DUSSAUTOIS ainsi que Mme Eliane MEESMAECKER qui présidait le repas l'année dernière.

Le Maire a salué Stéphane et Angéline MELCHIOR du Restaurant de la Gare auxquels a été commandé le repas, il a remercié les élus et les membres du CCAS pour le service.



LA FÊTE DES VOISINS

Vendredi 25 mai plusieurs quartiers ont organisé la fête des voisins. À Pont d'Ardres deux rassemblements avaient lieu, l'un dans la cour de l'ancienne école avec une trentaine de personnes et le second Route Nationale. Dans le nouveau lotissement des Coquelicots, les habitants ont organisé leur première fête des voisins sous l'impulsion de Véronique PLANCHET. Du côté de la rue Poissonnière Odile CORDIER a aussi organisé pour la première fois la fête des voisins. Une vingtaine d'habitants du domaine des Gardénias se sont également réunis à l'initiative de la famille SEYS. Dans chaque quartier tous les participants ont pris plaisir à se retrouver autour d'un barbecue.

Les industriels de la Zone des Estaches et les commerçants se sont eux aussi retrouvés le midi autour d'un bon repas au Relais des Attaques. Comme l'an dernier la commune a souhaité soutenir les organisateurs de la fête des voisins en leur fournissant des affiches, des Tee-Shirts, des ballons, des gobelets, des nappes...

L'opération sera renouvelée le vendredi 24 mai 2019.



Vous pouvez retrouver toutes les photos de cette page sur le site de la commune www.lesattaques.fr

MI-SEPTEMBRE LES TRAVAUX D'ENTRÉE DE VILLAGE

Le Conseil Municipal a voté le projet d'aménagement de l'entrée de village sur la RD 943 en venant de Calais. Il consistera en une réduction de la largeur de la chaussée, et un aménagement paysager pour places de parking et voie douce reliant la Zone d'activités au carrefour. Ces travaux démarreront en début d'année 2019 car ils suivront la réalisation

de l'assainissement depuis le carrefour jusqu'à la zone que le SIRA doit entreprendre en Janvier.

Préalablement, la commune lancera le chantier de rénovation de l'éclairage public sur cet axe qui débutera mi-septembre 2018, avec le changement des lanternes sur les mats existants pour économie d'énergie, et remplacement des vieux pylônes en béton. Ce chantier se fera en circulation alternée.

À LA MÉDIATHEQUE

Dans le cadre du plan de redynamisation de la médiathèque, un atelier est proposé chaque mois aux familles depuis le début de l'année. Ces rendez-vous semblent correspondre aux attentes des habitants, eu égard à la fréquentation de ces ateliers en priorité à destination des enfants. La médiathèque accueille également les enfants de l'école et les petits de la crèche.

Cette programmation a permis à de nombreuses familles de découvrir ou redécouvrir la médiathèque.

La deuxième édition de la « Médiathèque s'amuse » a permis aux enfants et à leurs parents de découvrir de nouveaux jeux qui sont à libre disposition à chaque permanence d'ouverture.

Une vingtaine d'enfants ont participé au concours de dessins sur le thème de la « Paix ». Le samedi 16 juin, Jean-Noël GOURLAY président des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre a remis les prix. Le prix du *plus beau coloriage* (catégorie moins de 5 ans) a été décerné à Josselin BLAZYCK, le prix de la plus belle réalisation « *Main découpée et décorée* » (catégorie 6/8 ans) à Romane FOURNIER et le prix de la *plus belle colombe* (catégorie 9/11 ans) a été remis à Alexis SENICOURT.

Les gagnants ont reçu des livres et chaque enfant est reparti avec un sachet de bonbons. L'ensemble des œuvres sera exposé à la Salle Polyvalente le 11 novembre pour la commémoration du Centenaire de la fin de la Grande Guerre.

La dernière animation de la médiathèque avant les vacances d'été s'est déroulée le vendredi 29 juin avec une soirée « Jeux de société pour adultes » qui a réuni une vingtaine de personnes.



Les lauréats du concours de dessin

BEST SELLERS ET NOUVEAUTES

Les bénévoles ont réactualisé la base de données. Marc LEVY, Mary HIGGINS CLARK Guillaume MUSSO, Michel BUSSY... mais aussi les enquêtes d'Agatha RAISIN et de nombreux titres pour la jeunesse avec la série POKEMON, « *Pirates des Caraïbes* » « *Les enquêtes d'Alfred et Agatha* »... sont disponibles

L'Attaquois Stéphane LEFEBVRE a écrit un roman intitulé « *Kaboul... Thé, Calais... Café* ». Il a fait don d'un exemplaire à la médiathèque. Découvrez cet auteur !

LES PROCHAINS ATELIERS

De 10h à 12h (gratuits).

Mercredi 19 septembre

« *La médiathèque s'amuse* » Venez jouer en famille (jeux de société) autour d'un petit déjeuner

Mercredi 10 octobre « *Tour du monde en saveurs* » C'est la semaine du goût ! Découvrons de nouvelles saveurs !

Mercredi 21 novembre « *Les mystères de la boîte à œufs* » Atelier manuel autour des objets de récupération

Mercredi 12 décembre « *Je crée la plus belle boule de Noël* »

Mercredi 16 janvier « *La médiathèque s'amuse !* » jeu de société

Mercredi 6 février « *Les vieux papiers... en scène !* » Atelier de création à partir de vieux livres

Mercredi 13 mars « *La médiathèque s'amuse !* »

Mercredi 3 avril « *Panier de Pâques* » Crée ton panier pour la chasse aux œufs

Samedi 18 mai « *Chasse au trésor en famille* » À l'abordage de ton village !

Mercredi 19 juin « *TAM, TAM* » Création d'un instrument de musique à percussion

LES HORAIRES DE LA MÉDIATHEQUE

> Pendant les vacances, une ouverture hebdomadaire le mardi de 17h à 19h.

> Dès le 3 septembre les permanences d'ouverture habituelles reprennent : Lundi et samedi de 10h à 12h - Mardi et vendredi de 17h à 19h

CONTACTS

- > Pendant les permanences 03.21.36.19.86
- > Ou mediatheque.lesattaques@orange.fr

DANS NOTRE COMMUNE



CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs intercommunal a débuté le lundi 9 juillet au complexe sportif. Il a accueilli 103 enfants de 4 à 13 ans en juillet, et 50 pour la session du 6 au 17 août. Globalement, ce sont 26 petits attaquois qui auront fréquenté le Centre de Loisirs de l'été 2018.

La session pour les ados a également été organisée dans notre commune. 12 jeunes attaquois l'ont fréquentée en juillet sur les 21 adolescents inscrits.

Les programmes d'animations ont été élaborés très soigneusement entre le coordonnateur diplômé, la directrice et les animateurs du Centre pour proposer jeux, ateliers et sorties en rapport avec l'âge des enfants. L'objectif du Centre de Loisirs est de faire passer de bonnes vacances aux enfants tout en les éveillant à des valeurs de vie sociale.

Les tout-petits ont passé un moment avec un âne après avoir visité une ferme et ont profité des ateliers d'éveil à la Maison de la Nature à Ardres. Natur'Pom leur a montré la fabrication du jus de pomme avec dégustation bien sûr. Ils ont été accueillis à la caserne des Pompiers de Marck. Ils ont également eu un spectacle de magie et ont participé à un grand jeu inter-centres sur les supers pouvoirs pour la cohésion de groupe. Ils ont également profité d'un après-midi à la plage, d'une sortie à Eurolac et une autre à Bal Parc.

Les plus grands ont embarqué à bord de la Majest' in pour des activités musique et ludothèque et ont participé à un atelier en anglais à l'Ecole des langues. Ils ont passé leur permis piéton avec la gendarmerie. Le Comité départemental Handisporta a animé une journée avec le quadruple champion de France Dorian DECARME et les enfants ont participé à des ateliers en situation de handicap (en fauteuil roulant ou à l'aveugle avec les yeux bandés). Au niveau des sorties, Ils ont été

initiés au BMX à Zap'Ados, ont fait du quad électrique à Loisirs des 2 Caps, et ont profité des installations de Laby Parc, labyrinthe naturel, tyrolienne, etc. à St Josse. Ils ont pratiqué le mini-golf. Une visite au chantier naval de Tourville s'est terminée par une chasse aux trésors avec les Corsaires.

Un test d'aisance aquatique a été pratiqué à Icéo avant de les emmener à l'aqua-parc des Rives de l'Aa et aux activités nautiques sur la base de voile d'Ardres et de canoé-kayak à Coulogne. Ils ont également pratiqué un biathlon à trottinette avec tir laser.

Le groupe des 12-13 ans a profité de 2 sorties spécifiques à Opale Laser à Rang du Fliers et à Koézio à Villeneuve d'Ascq pour 2 journées d'aventures. Ils ont également été initiés au Tir à l'Arc.

Et il faut bien sûr ajouter à ce programme, les rencontres inter-centres qui remportent toujours un très grand succès auprès des enfants, car elles sont préparées avec beaucoup de recherches des animateurs.

L'équipe d'animation a également organisé une veillée pour les enfants et un grand petit-déjeuner auquel étaient conviés les parents.

Le camp ados a accueilli la Police et la Gendarmerie pour aborder la prévention des conduites addictives. Ils sont allés à la piscine et à la patinoire Icéo, ont pratiqué le canoé kayak, ont passé une journée à la pêche à Balinghem avec barbecue, ont fréquenté le Parc des Rives de l'Aa, Aqualud, Koézio, le parc Astérix, et ont profité d'une semaine en hébergement à la base Tom Souville avec la pratique de toutes les activités nautiques du centre.

Le centre de loisirs se poursuit jusqu'au vendredi 17 août, avec un programme tout aussi riche.

LES SERVICES INTERCOMMUNAUX



LE CONCEPT :

L'École d'art du Calais propose divers cours et ateliers destinés aux enfants, adolescents et aux adultes. Dès l'âge de 4 ans les enfants peuvent intégrer l'atelier « Musi'Plastik » ou « L'atelier des tout-petits ». L'année 2018/2019 sera pleine de surprises et de rendez-vous avec des expositions, des résidences d'artistes, des workshops (atelier collaboratif)... afin que petits et grands envisagent les multiples formes plastiques et visuelles.

Le dossier d'inscription est à télécharger sur www.ecole-art-calais.fr ou à retirer en mairie de LES ATTAQUES (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30) ou à la médiathèque (Jusqu'au 3 septembre le mardi 17h à 19h puis lundi et samedi de 10h à 12h / Mardi et vendredi de 17h à 19h).

Reprise des cours le lundi 3 septembre 2018.

Inscription sur place (Le Concept 15-21 Bd Jacquard CALAIS) :

- > Jeudi 23 et vendredi 24 août de 9h à 17h
- > Du lundi 3 au vendredi 14 septembre : lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 - Mercredi de 9h à 17h

ALLOCATION RÉUSSITE ETUDIANTE

GRAND CALAIS Terres & Mers reconduit pour l'année universitaire 2018-2019 l'Allocation Réussite Etudiante.

Ce dispositif part du principe que suivre des études supérieures engendre des dépenses (Transport, logement, livres, repas...) que tout étudiant n'est pas toujours en capacité d'assumer. C'est pourquoi GRAND CALAIS Terres & Mers souhaite aider les étudiants à s'engager dans des études supérieures et à les poursuivre en proposant cette allocation.

Pour déposer votre dossier, il faut remplir les 5 conditions suivantes :

- > Être titulaire du baccalauréat
- > Être inscrit dans les études supérieures jusqu'à la troisième année de licence inclus
- > Avoir moins de 22 ans à la date de dépôt du dossier
- > Résider depuis au moins 3 ans dans une des communes de GRAND CALAIS Terres & Mers, à la date de dépôt du dossier

Les redoublements et les réorientations ne sont pas admis
Si l'une de ces conditions n'est pas remplie, le dossier ne pourra être recevable.

L'ARE fera l'objet de deux versements, 50% à la signature de la convention et 50% à compter du 15 mai 2019 sous réserve de produire une attestation d'assiduité ou un certificat de scolarité de moins de 30 jours ou un relevé de notes.

Les dossiers seront disponibles début octobre et devront être déposés au plus le 31 octobre 2018.



SEVADEC

Le samedi 22 septembre de 10h00 à 18h30, le SEVADEC organise au CHANNEL (173 boulevard Gambetta Calais) la 5^e édition de la « Journée du réemploi et de la réparation ».

L'entrée est gratuite. Cette manifestation se matérialisera sous la forme d'un « *mini-village* » composé de stands et d'ateliers animés par les acteurs du territoire.

Le but principal de cet événement est de faire (re)découvrir au grand public toutes les initiatives qui peuvent être mises en œuvre pour prolonger la durée de vie des objets et, par conséquent, réduire la production de déchets à l'échelle locale. L'ambiance festive sera véhiculée par la présence de spectacles de rue et de nombreuses animations à destination des enfants : ateliers récréatifs, exposition d'œuvres d'art réalisées à partir de matériaux récupérés, un troc aux jouets (règlement sur www.sevadec.fr), défilés de mode, activités de relooking, de réparations d'électroménager, manèges, karts...

Ce sera l'occasion de déposer vos piles, textiles, petits appareils électroménagers, téléphones... usagés et des bouchons.

ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants est prévue le lundi 1er octobre dès 6h. Pour bénéficier de ce service il faut s'inscrire avant le 28/9 à midi au secrétariat de la collecte des déchets en téléphonant au 03.21.46.66.28. Les matériaux de construction ne seront pas enlevés, ils sont à déposer en déchetterie.



TRANSPORT INTERURBAIN

Du nouveau sur la ligne n° 8 - Les Attaques-Pont d'Ardres / Calais

A compter du 3 septembre, la ligne n°8 est prolongée de 4,8 kilomètres depuis son terminus à la gare SNCF jusqu'aux zones d'activités du Chemin Vert et des Cailloux via le quartier du Fort Nieulay avec la création de 7 nouveaux arrêts. Ce prolongement permet de répondre à une forte attente des usagers du réseau, qu'ils soient salariés ou clients de ces deux zones de développement et d'améliorer la liaison Est/Ouest Les Attaques/Coulogne/Calais sur un tracé dense en population.

Le service fonctionnera avec une fréquence de 60 minutes et 2 bus y seront désormais affectés.

Il sera également accompagné de l'application mobile ZENBUS téléchargeable gratuitement sur smartphone et permettant :

- > de repérer sa position par rapport aux arrêts,
- > de suivre le déplacement exact des bus de la ligne en temps réel,
- > d'avoir pour chaque arrêt des estimations précises

> de recevoir des informations du réseau.

Voir la grille horaire en mairie ou sur le site www.lesattaques.fr

La journée du transport public - Samedi 15 septembre

Grand rendez-vous français des acteurs de la mobilité, la journée du transport public a pour objectif de valoriser les transports en commun avec une proposition d'offres promotionnelles et d'animations par les réseaux.

Cette journée aura pour thématique la santé et le sport. Comme chaque année, le réseau participera à cet événement en proposant : **un Pass Journée à 1€** (valable sur toutes les lignes sans limitation d'usage) ainsi que des animations ludiques et festives : présentation et essai des 2 bus hybrides/électriques, épreuves sportives autour des Vel'in, visites historiques commentées en Div'in (en lien avec les journées du patrimoine).

LA FIBRE

La fibre optique rouvera à Les Attaques au 3^{ème} trimestre 2019 sur les 2/3 de la commune avec déploiement de la 2^{ème} phase en 2020.

Le syndicat mixte La Fibre Numérique 59/62, créé par la Région et les 2 départements du Nord et du Pas-de-Calais tient son engagement de déployer le réseau dans les communes rurales d'ici 2021.

Il a confié la construction et la commercialisation de ce réseau de fibre optique publique au groupement Axione-Bouygues qui a créé la société TDH 59-62.

Les opérations préalables aux travaux consistent à faire des relevés sur le terrain : localisation exhaustive des adresses, et des infrastructures aériennes et souterraines disponibles pour limiter les travaux de génie civil de ce déploiement.

Le repérage du patrimoine bâti et le relevé d'adresses a commencé le 23 juillet sur notre commune pour une durée d'environ 2 semaines. Il a été confié à la sté S.E.T.R.S.

Ces informations seront transmises à un cabinet d'études qui va prévoir les plans de déploiement du réseau afin que chaque immeuble puisse être raccordé au réseau.

Entre septembre et novembre, ces plans seront vérifiés sur le terrain. Le relevé des appuis aériens (poteaux Enedis et France Telecom) et l'aiguillage des chambres souterraines de France Telecom seront effectués entre octobre et novembre.

La pose des armoires de rue sera effectuée dans cette même période, l'une à Pont d'Ardres, une autre à la Poste et la 3^{ème} à la mairie.

Les travaux de génie civil et optiques seront entrepris ensuite, et dans

le 3^{ème} trimestre 2019, la mise en service se fera par les fournisseurs d'accès internet, et les prises seront raccordées au réseau suite à la demande de l'habitant.

Une réunion publique sera organisée avant la mise en service.

Les travaux de déploiement sur notre commune se feront en 2 étapes sur 2 zones distinctes. La première en 2019 sur le secteur à plus faible débit ADSL, la 2^{ème} en 2020. La carte du déploiement est disponible sur le site internet de la commune

Cette programmation n'a pas été décidée localement, elle relève du syndicat qui a établi à l'échelle de toute la Région, son schéma de déploiement du réseau public à haut débit internet dans les zones rurales. Il faut effectivement rappeler ici que les opérateurs privés ont déployé les réseaux dans les zones fortement urbanisées, laissant aux pouvoirs publics l'aménagement des zones rurales.

Nous vous assurons que vos élus ont toujours relayé auprès des autorités le besoin en débit de qualité que vous attendez tous. Mais ces aménagements ne relèvent pas de la compétence du maire d'une commune de moins de 2000 habitants.

Nous sommes maintenant très heureux de la programmation de ce calendrier, en vous précisant également que de par notre appartenance à l'agglomération GRAND CALAIS Terres & Mers, le coût d'installation du réseau, jusqu'à la prise chez l'habitant est pris en charge par cette collectivité.

TOUTES AU SPORT

Samedi 9 juin, l'association a organisé son spectacle de fin de saison avec une belle affiche « Toutes au sport au cirque ». Les bénévoles ont transformé la salle polyvalente en chapiteau et chaque groupe a présenté un numéro ou une chorégraphie. C'est Amandine, une bénévole membre de l'association qui a réalisé les costumes. La présidente Amandine MOSSION a fait le bilan d'une belle année avec des nouveautés comme les cours de Modern Jazz par exemple ou encore la participation des petites à un concours de danse à AUDRUICQ où elles ont remporté le prix du public. Pour la saison 2018/2019 l'association est à la recherche de bénévoles notamment pour aider aux cours de Baby Gym. Reprise des cours le 10 septembre.



LES NOUVEAUX HORAIRES ADULTES

- > Fitness Karaté : lundi 19h à 20h
- > Swiss Ball - Stretching : lundi 20h à 21h
- > Abdo Fessiers - Circuit Training/Body Sculpt : mardi 18h45 à 19h30 et mercredi 19h35 à 20h20
- > Zumba : mardi 19h35 à 20h20
- > Step tous niveaux : mercredi 18h45 à 19h30

LES NOUVEAUX HORAIRES ENFANTS

- > Danse Moderne Jazz (4/7ans) : mercredi 10h à 11h
- > Danse Moderne Jazz (8/11ans) : mercredi 11h05 à 12h05
- > Zumba Kids (à partir de 6 ans) : mercredi 15h à 15h45
- > Baby Gym (3/5 ans) : mercredi 15h50 à 16h35

LABC



Le club de basket a accueilli 80 enfants et les enseignants de l'école Robert DOISNEAU pendant trois vendredis après-midi pour une initiation au Basket. A l'issue de ces séances, les enfants ont reçu une fiche « licence contact » qui doit être retournée au club afin d'obtenir une dotation de matériel pour l'école. Les jeunes basketteurs sont repartis avec des friandises et une médaille. Cette opération sera reconduite en septembre.

L'assemblée générale s'est tenue sous la présidence de Jean-Claude DESSEILLE. Il a félicité les joueurs pour leur engagement. Le club compte 1 équipe U7, U11 et U17 et 2 équipes U9 ainsi que 3 équipes seniors

masculines (1 en promotion départementale, 1 en pré-régionale et 1 en promotion régionale) et 3 équipes seniors féminines (1 en UFOLEP, 1 en promotion départementale et 1 en excellence départementale). Le président a souligné que les U9 ont terminé la saison champions du district (invaincus) et que les seniors féminines ont fait une saison historique avec une montée en pré-région.

L'assemblée générale a élu un nouveau bureau :

- Président : Anthony CARON
- Trésoriers : Jean-Claude DESSEILLE et Florence WAIRY
- Secrétaire : Annabelle CLABEAUX
- Correspondant FFBB : Ronan LEUPE
- Responsable matériel : Suzelle DESSEILLE
- Responsable événementiel : Yannick DEVIENNE
- Responsable restauration : Jean-Pierre SENICOURT

Le LABC recrute pour la saison 2018/2018 :

- > U7 - U9 - U11 - Filles et garçons
- > U13 - Filles
- > U17 - Garçons

Le club propose deux essais avant de s'engager.

Renseignements au 06.22.56.25.86

AIKI GOSINDO



A chaque fin de saison, le passage de grades est un grand moment pour les licenciés. De manière très solennelle, le Président Eric LASSALLE a

appelé un à un les adhérents ayant obtenu un nouveau grade, il les a félicités puis a passé autour de leur taille les nouvelles ceintures.

- Ceinture jaune : Aaron, Enzo, Nathan, Thomas LEFEBVRE, Bariam, Floris MAHMUTI, Jules CLETY, Clothilde FOURNIER, Chléa VAMPLUS, Ilan KHIMA, Yvan SEYS, Dylan DULAIN, Tony DELMET, Rafaël REIFORT, Théo BRUNVAL, David MAHIEU, Zakaria RUDANT
- Ceinture orange : Anthony CREPIN, Quentin BORIS, Rémi CZERWINSKI, Lucas PEENAERT, Esteban SINGER.
- Ceinture marron : Jeanne LABEL
- Ceinture verte : Manon BOURRE, Rafaël DUBOIS, Pauline, Romane FOURNIER, Christine FOUCHET, Alix JENNEQUIN FOUCHET
- 1 Kyu : Annabelle BOUVERNE

LES BROCANTES

La saison des brocantes a débuté le dimanche 6 mai avec l'USA Foot au terrain de football. La seconde était organisée par l'association des parents d'élèves, cette première édition s'est déroulée dans la cours de l'école et proposait en parallèle un marché aux plantes. Dimanche 1^{er} juillet c'était la 3^e édition de la brocante du LABC dans le domaine des Gardénias. Dimanche 15 juillet, la brocante du Pont d'Ardres était organisée cette

année par le Comité des Loisirs, elle a connu un beau succès. A venir... Le dimanche 19 août de 7h à 18h, la brocante du Centre est organisée par le Comité des Loisirs. Les Attaquois ont déjà réservé leur emplacement. Les dernières séances pour les inscriptions se déroulent le mercredi 8 août de 15h30 à 18h30, les samedis 4 et 11 août de 10h à 12h et le mardi 14 août de 15h30 à 18h30 au Relais des Attaques (5 euros les 4 mètres).



Les participants au concours de pétanque



Les enfants ont participé au spectacle du magicien



Les organisateurs de la Fête médiévale

LES RENDEZ-VOUS DE LA DUCASSE DU 7 ET 8 JUILLET

Le Comité des Loisirs a réuni une quarantaine de participants pour son concours de pétanque le samedi après-midi, ils sont tous repartis avec un lot. La soirée spectacle a rempli la salle et les enfants ont particulièrement apprécié le spectacle intitulé « Voyagez dans l'illusion :

magie et ombres chinoises » et plusieurs d'entre eux ont fait leurs premiers pas de magicien sur scène. Cette prestation a été suivie par le groupe « Double jeu » qui a repris les standards du répertoire rock et disco : Police, U2, Toto, Donna Summer, ABBA, Imagination... Le groupe a aussi rendu un hommage à France GALL et à Johnny HALLYDAY. A 23 heures, une foule d'Attaquois a admiré le feu d'artifice féérique offert par commune. Et cette année encore, nous avons tous pu apprécier le talent de notre artificier M. RENAUX qui a fait exploser un magnifique bouquet final.

Et la ducasse, c'est aussi les manèges qui tournaient encore après minuit le samedi, et qui ont accueilli le lundi 400 enfants auxquels le Comité des Loisirs a offert un ticket.

Lors de ce week-end de la ducasse, plusieurs associations ont fédéré leurs énergies pour proposer un nouveau rendez-vous : le village médiéval. La troupe d'Azincourt a reconstitué un village médiéval et un marché. Près d'un millier de visiteurs ont pu découvrir la vie quotidienne au Moyen-Âge à travers les activités de l'époque : la forge, les techniques de travail du fer et du feu, l'art de la table, le vin d'Hypocras, la broderie, la tapisserie... les armes de la guerre de 100 ans, les armures, les chevaliers... Petits et grands ont apprécié le spectacle « Le chevalier armé de pied en cap » ainsi que les jongleurs et cracheurs de feu. Un repas à la broche avec le jambon des Attaques était servi le dimanche midi.

Une belle réussite pour cette première manifestation soutenue par la municipalité.



Une partie du camp médiéval du week-end



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

N'hésitez pas à signaler votre départ à la brigade de gendarmerie de Guînes (03.21.35.20.17). Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour et de nuit, en semaine et le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir : N'indiquez pas vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux. Ayez recours à une personne de confiance pour relever le courrier, les publicités... Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.

Avant votre départ : Fermez correctement fenêtres et volets ; vérifiez le bon état de vos serrures ; il est important de « faire vivre » votre logement, un voisin ou un ami peut venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières (une prise de type minuteur peut permettre d'allumer certaines lampes). Ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux et valeurs en lieu sûr. Répertoriez et photographiez-les pour votre assurance.



RAPPEL : INSCRIPTION SUR LE REGISTRE CANICULE

Vous avez 65 ans et plus, vous êtes en situation de handicap reconnu ou inapte au travail ? Pensez à vous inscrire sur le registre canicule de la commune !

L'inscription doit être faite par la personne concernée ou par écrit par un tiers (parent, voisin, médecin...)

Lorsque le plan alerte canicule est lancé par la Préfecture, les personnes inscrites sur le registre recevront une documentation sur les comportements à adopter lors d'une canicule. L'inscription se fait durant les horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, appelez le 15.

SAC A DOG

Afin de lutter contre les déjections canines, la municipalité a mis en place il y a deux ans une distribution de sacs pour y déposer les « petits cadeaux » des chiens.

Cette opération connaît un franc succès, alors propriétaires de chiens n'hésitez pas à venir en mairie (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30) pour retirer vos sacs à Dog !

INITIATIVE CALAISIS

Vous souhaitez créer ou reprendre une entreprise ? Initiative Calais peut financer votre projet. Sa mission est d'assurer gratuitement une meilleure « égalité des chances » aux créateurs/repreneurs potentiels, habitant le territoire du Calais, afin de leur permettre de réaliser leur projet avec la plus grande efficacité en : accueillant, informant, conseillant, réorientant, expertisant financièrement le projet, aidant à la pérennisation du projet. Initiative Calais peut éventuellement accorder un prêt d'honneur.

Contacts :

43 rue du Temple CALAIS

Tél 03.21.00.83.10

Fax : 03.21.00.83.13

Jm.lemaire@initiative-calaisis.fr

angelique@initiative-calaisis.fr

blandine@initiative-calaisis.fr

LE GDON

Nicolas DELEGLISE, le président du Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles, est joignable au 06.62.87.05.60 ou sur mariethe.nico@free.fr

RÉUNION D'INFORMATION POUR DEVENIR ASSISTANT(E) FAMILIAL(E)

Le Département du Pas de Calais propose plusieurs réunions pour découvrir la profession d'assistant(e) familial(e) à la Maison du Département Solidarité du Calais, rue Gaillard à CALAIS.

Réunions :

Les vendredis 28 septembre et 7 décembre de 9h15 à 12h.

OBJETS TROUVÉS

Des lunettes de vue ont été trouvées chemin de Halage le 23/04/2018. Elles sont disponibles à l'accueil de la mairie.

PARCOURS VERS L'AUTONOMIE ET L'INSERTION DES JEUNES

La politique jeunesse départementale vise à accompagner les jeunes dans leurs parcours vers l'autonomie, leur insertion professionnelle, et à favoriser leurs initiatives et engagement citoyen.

Liste des aides au profit des jeunes :

- > Aide au financement BAFA
- > Sac à dos
- > Bourse initiatives jeunes
- > Permis en route vers l'emploi
- > Permis engagement citoyens
- > L'aide à la subsistance (alimentaire, hébergement d'urgence, santé...)
- > Les aides liées à un projet professionnel

Contacts :

Tél : 03.21.21.62.16

Jeunesdu62.fr

Facebook : Jeunesdu62

BAFA

La formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur) s'adresse aux jeunes âgés de 17 ans minimum le 1^{er} jour du stage. La formation se déroule en trois étapes : la formation générale, le stage pratique, l'approfondissement.

Les prochaines formations générales :

- > Calais du 28/10/2018 au 04/11/2018
- > Saint-Omer du 28/10/2018 au 30/12/2018
- > Calais du 27/10/2018 au 31/12/2018 et du 02/01/2019 au 05/01/2019

Les prochaines formations approfondissement

- > Calais du 29/10/2018 au 03 :11/2018 « Expression et spectacles »
- > Calais du 26/12/2018 au 31 :12/2018 « Grands jeux et journée à thème »

Inscriptions sur : www.bafaligue62.org

Les aides :

Le département peut aider au financement du BAFA (en internat uniquement). L'aide est destinée aux jeunes âgés de 17 à 25 ans résidant dans le Pas de Calais, la demande se fait via le site jeunesdu62.fr et cela 15 jours minimum avant le début de la formation.



EXONÉRATION DE TAXE FONCIÈRE POUR LES LOGEMENTS À HAUTE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



Conformément au Code des Impôts, les constructions neuves sont exonérées de taxe foncière pendant 2 ans. Pour les constructions qui présentent une performance énergétique élevée (norme BBC 2005) et qui ont été achevées après le 01/01/2009, le conseil municipal peut décider d'octroyer une exonération temporaire supplémentaire de la part communale de taxe foncière (50% ou 100%, pour une durée d'au moins 5 ans)

Si votre logement ancien a été achevé avant le 01/01/1989 et que vous avez effectué des dépenses afin de réaliser des économies d'énergie, vous pouvez bénéficier d'une exonération temporaire de taxe foncière.

Les dépenses éligibles au dispositif sont :

- > Les chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz
- > Les matériaux d'isolation thermique et d'appareils de régulation de chauffage
- > Les équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable ou des pompes à chaleur (autre que air/air) ;

- > Les équipements de raccordement à un réseau de chaleur, alimenté majoritairement par des énergies renouvelables ou par des installations de cogénération
- > Les équipements de récupération d'eaux pluviales
- > Les diagnostics de performance énergétique

Les dépenses doivent être supérieures à 10 000 € TTC (hors main-d'œuvre) par logement au cours de l'année qui précède la première année d'application de l'exonération.

Si les dépenses ont été payées au cours des 3 années qui précèdent l'année d'application de l'exonération, la dépense par logement doit être supérieure à 15 000 €.

La demande d'exonération (sur papier libre) doit être déposée avant le 1^{er} janvier de la première année à compter de laquelle l'exonération est applicable (1^{er} janvier 2019), auprès du service des impôts ; elle doit être accompagnée des éléments justifiant la nature et le montant des dépenses.

Afin de valoriser et d'encourager les efforts des propriétaires, le Conseil décide :

- > D'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties, les logements dont le niveau élevé de performance énergétique globale, déterminé dans des conditions fixées par décret, est supérieur à celui qu'impose la législation en vigueur.
- > De fixer le taux de l'exonération à 100 %.
- > De fixer la durée de l'exonération à 5 ans.

La délibération sera applicable au 1^{er} janvier 2019.

LE MEILLEUR CALAIS EST CHEZ DEJONGHE !



La boulangerie pâtisserie DEJONGHE Père et Fils, a participé au concours du meilleur Calais organisé par le Nord Littoral qui invitait les professionnels-pâtisseries et restaurateurs- mais aussi tous les gourmets à participer au challenge.

La boulangerie DEJONGHE a concouru dans la catégorie « artisan » et vous avez été nombreux à soutenir notre pâtissier en lui apportant votre suffrage.

La remise des prix s'est déroulée à l'occasion d' « Escales à Calais » le dimanche 20 mai à bord du navire Earl of Pembroke. Le jury avait pris place pour les dégustations et attribuer une note globale pour l'esthétique et le goût. Le point commun de toutes ces pâtisseries est bien entendu son nom, le Calais, et l'arôme café mais toutes les recettes avaient un goût parfois bien différent !

Double récompense pour la boulangerie DEJONGHE

Samuel et sa mère Blandine ont reçu avec beaucoup d'émotion le trophée du meilleur Calais de la catégorie artisan et le prix des lecteurs, une double reconnaissance pour le jeune pâtissier qui traîne depuis son plus jeune âge dans le laboratoire de son père Thierry « *Il n'y a pas de secret pour un bon produit, il faut miser sur les bons ingrédients !* »

Blandine qui accueille les clients dans la boutique se réjouit des retombées économiques qui se sont immédiatement fait ressentir. Félicitations !

RANDONNÉE AVEC LE GEDA



Le GEDA (Groupes d'Etude et de Développement Agricole) auquel plusieurs agriculteurs Attaquois sont rattachés a organisé le dimanche 1er juillet une randonnée baptisée Rando-Ferme. Plus de 70 personnes ont parcouru 6 kilomètres dans la campagne Attaquoise. Le départ était fixé sur le site d'exploitation EARL du Minorque à la ferme LENGLET située au Vinfil, puis les groupes ont emprunté une boucle en passant par l'exploitation GAEC DECONINCK. Le parcours a permis aux petits et grands de découvrir les exploitations de vaches laitières, de poules pondeuses...



STÉPHANE LEFEBVRE A AUTO ÉDITÉ SON LIVRE « KABOUL... THÉ! CALAIS... CAFÉ! »

Stéphane LEFEBVRE, un habitant du Pont d'Ardres, instituteur retraité et passionné par la langue

française, écrit depuis plus de 50 ans, il a à son actif près d'une trentaine de bouquins sur l'orthographe disponibles sur <http://www.orthographe-en-jeux.fr> et sur <http://lefebvestephane.free.fr>. Dernièrement Stéphane LEFEBVRE a auto-édité son livre « Kaboul... Thé, Calais... Café ». « *Mon but n'est de vendre des livres mais plutôt qu'il soit lu* ». Bien que « Kaboul... Thé, Calais... Café » soit en vente en version papier au prix de 30 euros, le texte est en ligne et téléchargeable gratuitement sur le site littéraire de Stéphane LEFEBVRE où d'autres textes sont disponibles : malanguedanslamouise.free.fr

Ce roman raconte l'itinéraire tragique d'un jeune Afghan qui se retrouve à Calais comme tant d'autres... Le roman est une fiction mais la quasi-totalité est inspirée de faits réels.

Stéphane LEFEBVRE a offert son roman « Kaboul... Thé, Calais... Café » à la médiathèque, n'hésitez pas à l'emprunter !

Pour contacter Stéphane LEFEBVRE : lefebvestephane@orange.fr

UN TAXI NEW-YORKAIS À PONT D'ARDRES



Passionné par les belles voitures et les motos, l'Attaquois Bernard OUTURQUIN a fait l'acquisition d'un taxi New-Yorkais qu'il a totalement rénové.

Au volant de sa Chevrolet Caprice Impala de 1985, un véritable taxi New-Yorkais classé véhicule de collection, Bernard ne passe pas inaperçu... il est régulièrement interpellé par les passants pour une petite photo ! Bernard précise que ce genre de véhicule est rare « *Je sais qu'il y en a un du côté de Saint-Omer mais il n'est pas roulant, il serait dans une vitrine* ». Bernard a fait l'acquisition de sa Chevrolet Caprice Impala il y a deux ans en BELGIQUE « *Elle était dans un état moyen, je l'ai totalement rénovée, intérieur avec la sellerie et extérieur, ça m'a pris environ un an et demi mais j'ai encore des choses à faire dessus. Je lui ai redonné sa couleur d'origine, le jaune du taxi New-Yorkais... Sous le capot il y a un moteur V8, prochainement je compte rénover le moteur mais j'attends d'abord de trouver les pièces avant de me lancer sinon je ne pourrais plus la conduire ! Elle consomme 15 à 20 litres au 100, pèse 2 tonnes et mesure 5 mètres 90* »

Lors de l'achat, le taxi affichait 437 000 kilomètres et affiche aujourd'hui un peu plus de 440 000 kilomètres. Bernard a rejoint l'association audruicquoise US Folklore & Motors dans le but de participer à des manifestations.

« *Mon objectif avec ce taxi est d'apporter un peu de bonheur aux gens, les voir sourire ça me fait plaisir ! Et pourquoi ne pas en faire profiter des futurs mariés ?* »

Renseignements au 06.26.05.63.29

ILS SE SONT DIT OUI

Samedi 5 mai,
Alexandre DESTREZ et Aurélie PATRAUX



Samedi 26 mai,
Olivier DENIS et Sophie POURRE



Samedi 21 juillet,
David PORQUET et Laurie ROUSSEL



PARRAINAGE CIVIL

- Samedi 30 juin, Aurélien GAVOIS et Hélène LEGRAND ont donné à leur fille Nora GAVOIS pour parrain et marraine Allan GAVOIS et Elodie DELMEY
- Samedi 30 juin, Douglas ELLIOTT et Marie LACROIX ont donné à leur fils Manoha ELLIOTT pour parrain et marraine John-Bruce ELLIOTT et Emilie LIEVEN

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Mme Yvonne BARRON née GOURLAY, décédée le 16 mai 2018
- Mme Thérèse NORMAND née COUSIN, décédée le 20 juin 2018
- Mme Yvette BOURDIN née BLOUME, décédée le 23 juin 2018
- M. Marcel VAMPOUILLE décédé le 27 juin 2018
- Mme Jennifer RENAUX née MUTEZ, décédée le 19 juillet 2018.

ILS SONT ARRIVÉS AU MONDE

- Calixte VAMPOUILLE, née le 11 juin 2018, fille d'Antoine VAMPOUILLE et d'Anaïs LEBECO

AGENDA

AOÛT

Dimanche 19 : Brocante du Centre avec le Comité des Loisirs et Portes ouvertes des Gazelles

Samedi 25 : Braderie EMMAÜS - de 10 à 12h et de 14 à 17h

SEPTEMBRE

Lundi 3 : Rentrée des classes

Mercredi 19 : « La médiathèque s'amuse ! » de 10 à 12 h.

Dimanche 23 : Forum des associations dans le cadre de la Fête du Sport- Complexe sportif

OCTOBRE

Lundi 1^{er} : Passage des encombrants (voir page 8)

Mercredi 10 : Médiathèque « Le tour du monde en saveurs ! » - 10-12 h

Samedi 13 : Remise prix concours maisons fleuries - Comité des Loisirs - Salle Près Clocher

Dimanche 14 : Tir du Roy - Les Archers

FORUM DES ASSOS

Dimanche 23 septembre de 10h à 18h

La Fête du Sport est une opération nationale organisée pour la 1^{ère} fois en 2018, afin de susciter l'envie de pratiquer une activité sportive. Dans ce cadre, la commune a sollicité le label « Fête du Sport », en invitant les associations locales à présenter leurs activités.

Ce sera l'occasion d'organiser le deuxième forum des associations, il se déroulera le dimanche 23 septembre au complexe sportif de 10h à 18h. Nous vous invitons à venir découvrir toutes les activités sportives proposées par les associations dans la commune.

Qu'on soit enfant, adulte ou senior, il y en a pour tout le monde !

Grâce aux bénévoles des associations et aux installations sportives que la commune met à disposition.

On vous y attend très nombreux.



BROCANTE LUDO 62

Dimanche 18 novembre de 8h à 18h

L'association LUDO62 organisera le **dimanche 18 novembre de 8h à 18h**, sa brocante au complexe sportif au profit des enfants hospitalisés. Inscription par téléphone au 09.83.90.54.88 dès le 18 octobre en laissant un message (6 euros les 2 mètres).

Mairie : 03 21 82 29 76
9h/12h - 14h/17h30
www.lesattaques.fr

DESTINS CROISÉS

A 3 semaines d'intervalle, sont décédés Marcel VAMPOUILLE et Jennifer RENAUX, voisins en face à face de chaque côté du canal au centre du village.

Quand Marcel, doyen de la commune, s'est éteint après une vie bien remplie à l'âge de 93 ans, Jennifer luttait encore contre une maladie qui a malheureusement gagné, et qui l'a arrachée à ce monde à l'âge de 32 ans, laissant 4 enfants en peine de maman.



Notre doyen est décédé

Marcel VAMPOUILLE était devenu le doyen de la commune en janvier, il s'est éteint le 27 juin à l'âge de 93 ans.

Bien connu des attaquois, Marcel est arrivé au village en 1928 quand son père Auguste s'y est installé en tant que commerçant pour exploiter le Café du Commerce et le négoce de charbon. Il lui succèdera en 1960 pour distribuer dans de nombreux foyers de la commune le charbon de

chauffage domestique, il exploitera également un négoce de gros en assurant le déchargement des péniches à Calais. C'est son fils Dominique qui prendra la relève.

Comme Auguste avant lui, Marcel s'engagera également dans un mandat municipal. Elu conseiller en 1971, il assurera le mandat de 2^{ème} adjoint de 1989 à 1995, avant de se retirer à l'âge de 70 ans. Il faisait partie du groupe d'élus que les anciens appellent encore aujourd'hui « Les Mousquetaires » avec Aimé SOYEZ et Jean MORMENTYN.

Marcel consacrait sa retraite à son jardin et à ses pigeons. Colombophile passionné, il a concouru de nombreuses années avec son ami M. TOWMSEND, avec lequel il se rendait régulièrement au siège de leur club à Coulogne.

Témoin de la seconde guerre mondiale à Les Attaques, il a fourni à M. RUET, Président de

Calais Photo Nostalgie, une source précieuse d'informations pour préparer en 2016 la commémoration du Commandant Mengin Chemin du Contre Halage.

Ces dernières années, il ne sortait plus, à cause de grosses difficultés à la marche. Mais il vivait une retraite paisible avec son épouse Jeannette, elle-même âgée de 92 ans, entourés de la présence de leurs enfants avec le précieux concours des aides à domicile.

Selon sa volonté, les funérailles de Marcel ont eu lieu le 30 juin dans la plus stricte intimité familiale.

Nous vous invitons à vous associer à l'hommage de la commune.



Jennifer nous a quittés

Cette enfant de Les Attaques s'est endormie le 19 juillet dernier après avoir mis toutes ses forces pour les siens dans son combat contre une horrible maladie.

Vous l'avez tous connue ou croisée dans le village. Elevée chez ses grands-parents Irène et Roger PARISSAUX, elle a fréquenté l'école communale et a fait partie du groupe des majorettes « Les Colombes ».

Mariée à Michaël RENAUX, elle est devenue la maman de 3 gamins Lucas, Evan et Mathys auxquels elle a consacré sa vie. On la voyait partout avec ses 3 blondinets qu'elle accompagnait dans toutes leurs activités, et dans tous les rendez-vous d'animations. Elle élevait avec la même affection Camille l'aînée, la fille de Michaël.

Dès que son premier fils a été en âge de jouer, elle s'est engagée en tant que bénévole au sein du club de foot, et elle est rapidement devenue l'un des piliers du club et de l'Ecole de Foot.

Derrière sa réserve apparente et son sourire, Jennifer était une jeune femme déterminée. Elle s'est beaucoup impliquée au sein de l'association des parents d'élèves.

Elle a également créé et présidé l'association Toutes au Sport avec ses amies pour développer avec succès de nouvelles activités de loisirs dans la commune.

Dès la mise en place du changement des rythmes scolaires en 2016, Jennifer a postulé à la mairie pour animer les travaux des enfants scolarisés aux T.A.P. Elle s'y est impliquée avec passion, comme dans tout ce qu'elle entreprenait.

Nous sommes consternés par sa disparition prématurée, et nous adressons à Michaël, à ses enfants Camille, Lucas, Evan et Matthys, à Irène et à toute la famille, ainsi qu'à ses amis, nos très sincères condoléances.

LES ATTAQUES infos - n° 16 - 3^{ème} trimestre 2018

Directeur de la publication : Jacques Rivenet

Rédaction : N. Denière - D. Leveugle et Commission Communication : J. Bouclet - V. Dewez - N. Duvieuxbourg - V. Le Mignon - L. Roberval - V. Seys - JP. Vasseur Impression : Imprimerie Ledoux - Ardres